

attirer les Seigneurs Etats Généraux dans les idées des Rois leurs Maîtres. Mr. de Venelon leur a déclaré, comme on l'assure, que la Cour après avoir examiné attentivement l'état des différends qui divisent les Couronnes d'Espagne & de la Grande Bretagne, les raisons de cette dernière ne lui paroissent pas suffisantes pour rompre, parce que le Roi Catholique a fait faire des propositions acceptables afin de terminer par un accommodement les démêlés de l'une & de l'autre; que ce Monarque est encore dans les mêmes dispositions, & même à écouter celles que les Anglois pourroient faire, laissant au reste Sa Maj. T. Chrét. l'arbitre des difficultés qui tiennent les deux Nations divisées.

VIII. On voit dans ces Provinces une espèce de Manifeste de la Cour de Madrid, que l'on y a distribué, de même qu'en Espagne, en France, & en Angleterre: Il est intitulé: *Raisons justificatives qu'a eues l'Espagne de ne pas payer les 95. mille livres sterlings stipulées dans la Convention signée au Pardo le 14. Janvier de cette année.* On trouvera partie de cette pièce qui est très-bien raisonnée, à l'Article d'Espagne.

IX. *Pays Bas.* Mr. d'Assendelfe, Résident des Etats Généraux des Provinces Unies, & l'un de leurs Commissaires aux Conférences d'Anvers, y est retourné de Bruxelles, de même que Mr. de Dieu qui s'y est rendu de la Haye. Comme Mr. le Comte de Maldeghem, premier Commissaire de l'Empereur aux mêmes Conférences, & le Comte de Patin s'y trouvent aussi actuellement, & que les deux Commissaires de Sa Maj. Britannique y sont pareillement revenus, on a lieu de croire que ces Conférences qui ont été suspendues, seront incessamment renouées pour terminer enfin le Règlement du Tarif. Le Congrès de Lille ne présente encore rien à annoncer au public,